

# FÉDÉRER & PARTAGER

FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE  
RÉGION RHÔNE-ALPES • AUVERGNE • BOURGOGNE



LETTRE N°23 • JUIN 2014

## EUROPE ET ROYAUME DE DIEU



**L**e rejet de l'Europe s'est fortement exprimé dans les dernières élections ; à peu près partout, derrière l'abstention, se sont les formations qui invitent au repli sur soi qui ont remporté le plus de suffrages. Dans

ces conditions, quelle société peut-on encore construire ? Et finalement, voulons-nous encore construire quelque chose ensemble ? La construction européenne est-elle comparable à l'avènement du Royaume de Dieu ?

*Un homme avait deux fils qu'il envoya travailler dans ses vignes. Le premier dit « non » puis y alla, le second dit « oui » mais finalement n'y alla pas.... Lequel des deux a fait la volonté de son père ? (D'après l'Évangile de Matthieu. 21,28-31).*

En 2005, la France a rejeté le Traité européen car elle ne voulait pas de cette Europe, notamment pas assez sociale. Mais rien n'a changé... Comment s'étonner que les ouvriers ne retournent pas aux champs ! L'Europe de paix voulue pas les pères fondateurs est une réalité qui passe presque inaperçue aujourd'hui. Qui se sent menacé par le bruit de bottes ou des armes que l'on entend au loin ? Par contre, la peur de perdre son emploi et de plonger dans

la précarité sociale se répand, et avec elle la peur de l'autre, vu et instrumentalisé comme un concurrent ou une menace.

Dans nos associations d'entraide, nous voyons les ravages concrets de cette politique libérale et antisociale et nous essayons d'en atténuer la morsure. Nous voyons également la léthargie dans laquelle cela nous pousse ; l'abstention en est un symptôme.

S'il y a parfois des « non » qui ouvrent à un chemin de vie, car ils permettent de prendre la mesure des enjeux qui sont devant nous, espérons que ce nouveau « non » à l'Europe ouvrira au désir de construire autre chose ensemble.

■ *Pierre-Olivier Dolino*  
Pasteur, coprésident du Comité régional  
Rhône-Alpes/Auvergne/Bourgogne

## SOMMAIRE

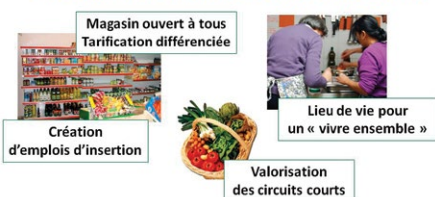
- 1 ÉDITO  
EUROPE ET ROYAUME DE DIEU
- 2 NOUVELLES RÉGIONALES  
EPISOL : UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE  
• REGROUPEMENT D'ASSOCIATIONS
- 3 NOUVELLES NATIONALES  
LES SOINS PALIATIFS & L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE • 2ÈMES ASSISES DES ENTRAIDES PROTESTANTES : RISQUONS LA FRATERNITÉ !
- 4 DES OUTILS POUR TÉMOIGNER

# EPISOL : UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE À GRENOBLE



## EPISOL

Une Epicerie Solidaire à Grenoble Fin 2014 !!!



Dès 1985, Coluche alertait les citoyens sur les situations de dénuement et d'insécurité alimentaire grandissante dans notre pays. Depuis, la précarité alimentaire n'a cessé d'augmenter en France, y compris dans l'agglomération grenobloise, pourtant réputée prospère. Aujourd'hui, 12%

des foyers français qui ne sont pas touchés par la pauvreté monétaire sont paradoxalement en situation de précarité alimentaire. A ceux-ci s'ajoutent les nombreuses personnes en situation de pauvreté structurelle dont l'insécurité alimentaire est un problème quotidien.

Face à ce double défi humanitaire, quatre structures de l'agglomération grenobloise se sont mobilisées : Le Diaconat Protestant de Grenoble, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Grenoble, le Secours Catholique et la Remise.

Après une phase de travail exploratoire sur les moyens de faire face à cette nouvelle précarité alimentaire, les structures fondatrices ont décidé de s'engager dans la création d'une épicerie solidaire, dont l'ouverture au public est envisagée au dernier trimestre 2014.

Voici les grands objectifs qui sont ressortis de

ce travail préliminaire :

- Permettre à tous un accès à des produits alimentaires de qualité, à des prix modulés selon la capacité financière familiale et dans un cadre approprié. Favoriser ainsi un comportement alimentaire sain.
- Soutenir l'économie locale par le développement des circuits d'approvisionnement courts et de proximité.
- Favoriser une mixité sociale permettant un « vivre ensemble » citoyen en intégrant les usagers au fonctionnement de l'épicerie.
- Participer à la lutte contre le chômage par l'activité économique et la création d'emplois à destination de personnes en difficulté.

■ Jean-Marc Lefebvre

Secrétaire général du Diaconat protestant de Grenoble

# REGROUPEMENT D'ASSOCIATIONS : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE !



En juin dernier, le départ de son directeur a conduit l'Entraide protestante Montélimar – Le Teil à s'interroger sur son avenir. Consciente d'une situation financière difficile, l'association s'est rapprochée du Diaconat protestant de Valence.

Un mandat de gestion a été mis en place depuis le mois d'août avec une perspective clairement affichée de travailler sur un projet de fusion. Les assemblées générales des deux associations en ont unanimement validé le principe en décembre dernier et les modalités pratiques en avril. Une fois le transfert des agréments achevé, la fusion sera effective. C'est ainsi une trentaine de salariés, et autant de bénévoles, qui viennent rejoindre les 150 salariés et 140 bénévoles du Diaconat.

Un travail de réorganisation des services était dans tous les cas indispensable. Il est en cours de validation par les financeurs. Hormis les activités d'insertion, tous les autres services

vont perdurer.

Mais au-delà des questions d'organisation des services, la préoccupation est de conserver une vie associative réelle et active à Montélimar-Le Teil. C'est tout l'enjeu de cette fusion. Comment, au travers d'une seule association, continuer à faire vivre l'histoire de chaque structure et continuer à répondre aux besoins et spécificités de chacun de ces deux bassins de vie ? Cette fusion n'est pas la disparition d'une structure au profit de l'autre. Elle est la volonté, qu'en ayant regroupé les deux structures, chacune se sente renforcée. Une grande attention est portée au maintien des bénévoles dans les activités et aux liens forts avec la paroisse. Cela se traduira dans le nouveau projet associatif dont l'élaboration va être prochainement lancée.

■ Frédéric Londeix

Président du Diaconat de Valence

# LES SOINS PALLIATIFS & L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE

Depuis très longtemps, dans notre société, l'accompagnement du mourant est pratiqué par la famille ou les communautés religieuses. Il faut toutefois attendre la fin du XXe siècle pour qu'un texte de loi (loi du 9 juin 1999) définisse enfin les soins palliatifs et affirme le droit à toute personne malade dont l'état le requiert de pouvoir accéder à ces soins et à un accompagnement.

En 2005, la loi dite « Léonetti » du 25 avril 2005 marque une grande avancée dans la réflexion et cherche à apporter des réponses aux questions posées dans le cadre du débat sociétal sur l'euthanasie, débat ouvert par l'affaire « Humbert » en octobre 2003.

Les grands principes de cette loi visent à respecter les droits de la personne en fin de vie et ses volontés, qu'elle soit ou non en état de les exprimer grâce aux directives anticipées. La loi cherche également à garantir la collégialité et la transparence des décisions médicales, et à interdire l'obstination déraisonnable qui aurait pour effet le seul maintien artificiel de la vie. Cette loi accorde un droit au « laisser mourir » sans pour autant provoquer volontairement la mort.



Cette loi a été mise en cause par des situations de fin de vie médiatisées (Chantal Sébire notamment) où les malades réclamaient d'être assistés par la médecine dans leur décision de mettre fin à leur vie.

Aujourd'hui, après de nombreux rapports destinés à évaluer l'application de la loi « Léonetti », la volonté du gouvernement d'aller plus loin dans cette réflexion semble engagée. L'interdiction de donner la mort qui

présidait jusque-là, en parallèle au refus d'obstination déraisonnable, n'apparaît plus comme un absolu. Un panel de citoyens, consulté fin 2013, propose d'autoriser le « suicide assisté », où une tierce personne interviendrait pour administrer la mort à un patient demandeur. Malgré l'assortiment de nuances considérant des « exceptions d'euthanasie », la proposition est inquiétante. La philosophie soutenant cette proposition considère comme essentielle la volonté de la personne à décider pour elle-même, comme si la mort ne concernait pas également les parents, les proches, les soignants ou une communauté.

Cette loi permettrait-elle alors de supprimer les interrogations, les peurs et les souffrances autour de la mort, la nôtre et celle des êtres que nous aimons ou que nous accompagnons ? Avant d'écrire une nouvelle loi, ne faudrait-il pas, d'abord, que celle qui existe soit connue et appliquée pour qu'avant la mort, la vie soit vécue dignement et avec respect ? Notre société ne doit-elle pas sauvegarder la vie jusqu'au bout plutôt que de hâter la mort ?

■ *Béatrix Duliège*  
Directrice de l'EHPAD " Morlot "

## 2<sup>ÈMES</sup> ASSISES NATIONALES DES ENTRAIDES PROTESTANTES

### RISQUONS LA FRATERNITÉ !



Cette seconde édition des Assises nationales des entraides protestantes, qui aura lieu les 5 et 6 décembre 2014 à Paris, aura comme mot d'ordre « Risquons la fraternité ! » Elle veut donner l'occasion aux participants d'explorer des sentiers nouveaux, voire risqués, pour mieux cheminer avec les personnes isolées et précaires, et agir ensemble en vue d'une société juste et solidaire.

Les entraides de paroisse sont des lieux ouverts, qui accueillent les personnes d'où qu'elles viennent, de manière inconditionnelle. Elles accompagnent des hommes

et des femmes qui sont éloignés de tout : les relations familiales et sociales, les biens matériels, la citoyenneté, l'estime de soi et la confiance en l'avenir. Elles conjuguent amour et solidarité quelles que soient l'origine sociale et géographique de la personne, ses capacités et ses différences.

Les Assises des entraides veulent valoriser ces structures bénévoles, qui fournissent aux personnes en difficulté un accompagnement essentiel à la cohésion sociale et au vivre ensemble.

# DES OUTILS POUR TÉMOIGNER

## PROMOUVOIR L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Une épicerie ouverte à tous, qu'on soit riche ou pauvre, et participative, cassant le mur habituel séparant distributeurs et consommateurs... cela existe ?

Oui. Les épiceries sociales et solidaires se développent depuis quelques années, au bénéfice des personnes en grande précarité et de celles qui n'ont pas les moyens suffisants pour s'offrir une alimentation saine et variée.

Dans le réseau de la FEP, déjà plusieurs associations d'entraide ont embarqué dans cette aventure, à Toulouse, Blois, Reims, Strasbourg Grenoble, Alès... Le DVD « Épiceries solidaires, des idées neuves » raconte celle de l'Épicerie de Bordeaux, à l'initiative d'un Foyer de jeunes travailleurs. Ce film de 42 minutes cherche à valoriser cette initiative innovante... et reproductible ! Vous pouvez projeter ce film lors d'un événement, un conseil d'administration, une assemblée générale...

Pour tout renseignement, appelez le : 01 48 74 53 84.

## APPROFONDIR DES THÉMATIQUES

Proteste est la revue trimestrielle de la Fédération de l'Entraide Protestante. Cette revue s'adresse aux associations et fondations membres ainsi qu'à toute personne qui s'intéresse aux initiatives des acteurs protestants pour faire vivre la solidarité en France. Chaque numéro, à travers des dossiers de réflexion, propose d'approfondir une thématique : accès des personnes en situation d'exclusion à la culture, l'évaluation de l'action sociale, l'accompagnement des aidants, les actions en temps de crise, les activités de plaidoyer, la dynamique du don, etc.

Si votre association abonne plus de 5 personnes (administrateur, bénévole de terrain, salariés), l'abonnement à l'année ne coûte que 10€. Profitez-en !

## VALORISER LES OPPORTUNITÉS DU MONDE ASSOCIATIF PROTESTANT



125 associations protestantes inscrites, plus de cent offres d'engagement (emploi, volontariat, bénévolat, stage) en ligne en moyenne, plus de 20 candidatures par offre... Le Carrefour de l'Engagement est un site internet dont le but est d'augmenter la visibilité des belles et nombreuses opportunités d'engagement qu'offre le monde associatif protestant !

Votre association n'est toujours pas inscrite ? Inscrivez-vous sur : [www.engagement-protestant.fr/contact2/inscrire-une-association/](http://www.engagement-protestant.fr/contact2/inscrire-une-association/)

## FAIRE CONNAÎTRE NOTRE RÉSEAU



Chaque année depuis 2011, la Fédération de l'Entraide Protestante publie un rapport d'activité court d'une vingtaine de pages. Il est destiné aux adhérents, aux sympathisants, aux partenaires, ainsi qu'à toute personne désirant avoir un aperçu des principales activités menées par la FEP sur une année civile.

Vous pouvez en commander gratuitement auprès de votre secrétariat régional ou le télécharger sur le lien suivant : [www.fep.asso.fr/docs/docs\\_fep/RA\\_2013\\_WEB.pdf](http://www.fep.asso.fr/docs/docs_fep/RA_2013_WEB.pdf)

## CHANGER LE REGARD SUR LES ÉTRANGERS



La Commission nationale « Accueil de l'Étranger » a édité l'année dernière une brochure intitulée « L'hospitalité : une chance à saisir ! » En valorisant des initiatives individuelles et associatives en faveur de l'accueil des migrants économiques et des demandeurs d'asile, ce support de sensibilisation veut montrer que l'hospitalité est une joie partagée tant par la personne accueillie que par celle qui l'accueille. Or les discours politiques, depuis plusieurs années déjà, font malheureusement l'impasse sur cet enrichissement mutuel, qui est pourtant bien réel ! Cette année, la FEP et ses régions organiseront plusieurs soirées publiques de sensibilisation sur l'hospitalité en utilisant, notamment, cette brochure. Vous souhaitez organiser une soirée publique dans votre ville ?

Pour tout renseignement, appelez le : 01 48 74 53 84.

### COORDONNÉES DU SECRÉTARIAT RÉGIONAL

Fédération de l'Entraide Protestante  
Rhône-Alpes • Auvergne • Bourgogne

Pour contacter le secrétariat régional :

Appeler le 01 48 74 53 86  
Écrire à [rhonealpes@fep.asso.fr](mailto:rhonealpes@fep.asso.fr)

[www.fep.asso.fr](http://www.fep.asso.fr)